



COEUR DE jasmin

sevillanes & flamenco

INSCRIPTIONS 2020/2021

Mme Mlle Mr.

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel. Fixe : Portable :

Email :

Date naissance :/...../.....

DETAIL DE L'INSCRIPTION

FLAMENCO : Flamenco 1 Flamenco 2 Flamenco Avancé

SEVILLANES : Débutant Pratique

ENFANTS : Éveil Enfant 2 Flamenco Ado

PERCUSSIONS: Castagnettes *technique et danse* Castagnettes *enfant initiation*

HORAIRES DES COURS DE DANSE

LUNDI

17H00 FLAMENCO 1
18H00 SEVILLANAS PRATIQUE
19H00 RUMBA HOMMES

MERCREDI

16H ENFANT 1 Éveil
17H ENFANT 2
18h00/18h30 ENFANT Castagnettes
18H FLAMENCO 2
19H SEVILLANES PRATIQUE

JEUDI

19H00 ADO
20H00 FLAMENCO Avancé

CASTAGNETTES

1 SAMEDI/MOIS

Atelier d'une séance mensuelle le SAMEDI
13h00 /14h00 Initiation enfant
14h00/15h00 Initiation adulte accompagnement Sévillanes
15h30/17h00 flamenco castagnettes
17h00/18h30 Clásico español

PAIEMENT

Cotisation annuelle totale : Euros

Paiement par Espèces Chèques en fois sans frais

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1

Le présent règlement intérieur, prévu à l'article 15 des statuts, complète et précise le fonctionnement de l'association.

Article 2 : Tarifs

| | 1 HEURE | 1,5 HEURE | 2 HEURES | 3 HEURES |
|--|---------------------------------|----------------------|----------|----------|
| TARIF ADULTE DANSE | 220,00 € | 250,00 € | 280,00 € | 340,00 € |
| TARIF ENFANT DANSE | 150,00 € | | 200,00 € | |
| TARIF CASTAGNETTES <i>Si cumulé avec un cours de danse</i> <i>Tarif enfants</i> | 120.00 € 100.00 € 75.00 € | 140.00 € 120.00 € | | |

Les frais d'inscription s'élèvent à **15€**, et sont compris dans le tarif annuel indiqué.

Des facilités de paiement seront accordées à la demande.

Article 3 : Calendrier

L'inscription comprend 36 semaines de cours annuels qui sont dispensés entre SEPTEMBRE et JUIN selon le calendrier scolaire de l'académie de Montpellier.

Pendant les vacances scolaires, les cours ne seront pas assurés pour les enfants.

Pour les adultes, sur deux semaines de vacances, une semaine seulement sera congé.

Un calendrier sera mis en place afin que vous puissiez suivre l'historique des cours.

Article 4 : Assurance

L'adhérent doit fournir à l'association un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile. Merci de nous fournir avec votre inscription ces éléments.

Article 5 : Tenue de danse

Il est conseillé de venir en cours habillées de jupe ample pour les filles et équipés de chaussures de flamenco pour tous. Vous pouvez nous consulter pour toute commande de chaussures. Prévoir pour les cours une petite bouteille d'eau et un goûter pour les enfants,

Article 6 : Admission

Les membres doivent acquitter la cotisation annuelle dans les délais impartis. L'adhésion implique l'adoption d'un comportement courtois et responsable. Le bureau administrateur se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute admission en cas de manquement à ces règles.

Article 7 : Absentéisme

En cas d'absence les cours ne sont ni remboursables ni reportables sauf en cas de force majeure (décès, maladie auquel cas un justificatif sera demandé).

Remboursement maximum à hauteur de 3 mois de cours.

AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE(S)

(Pour une personne mineure)

AUTORISE MON ENFANT..... N'AUTORISE PAS

La prise et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant à l'occasion des activités entreprises dans le cadre des manifestations associatives, et sur différents supports (journal, site internet, publications, reportage).

Date et signature des parents



coeur de jasmin
seviLLanes & flamenco

Association Flamenca Coeur de Jasmin

22 avenue Joffre—salle Coopé - 66250 Saint-Laurent de la Salanque
contact@coeurdejasmin.fr - www.coeurdejasmin.fr
Isabelle Rodriguez, présidente : 06.13.14.95.63